

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 AVRIL 2023
N°26/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE TROIS AVRIL

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

PRESENTS : ABRAHAM-MOREL A., BARET E., BOFELLI Y., BONNET-GAMARD P., CATTANI JL., CHABANY S., DIBON C., DIETRICH F., DOMINGUEZ F., DUCES E., GRENIER JM., MEDAVIT R., MOLLARD N., PAÏO J., PROCACCI T., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER G.

PROCURATIONS : CADORET S. à VITINGER G., CHAUMONT L. à ABRAHAM-MOREL A., DEUTSCH F. à MOLLARD N., MILET F. à MEDAVIT R., SELVE M. à SANCHEZ D.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Clarisse DIBON est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

MODALITES ET TARIFS DE LA COURSE ANNUELLE « LA CHENILLARDE, COURIR POUR MYMY ».

Madame Sylvie CHABANY, adjointe en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse, soumet au Conseil les propositions de tarifs pour la course La Chenillarde :

Les tarifs proposés sont de :

Cross de 7 Km	7.00 € (chèque, paiement en ligne)
Cross de 12 Km	12.00 € (chèque, paiement en ligne)
Randonnée pédestre 7 Km	6.00 € (chèque, paiement en ligne)
Randonnée enfant	2.00 € (chèque, paiement en ligne)

Pour les inscriptions effectuées le jour de la course, les tarifs seront majorés de 2 €.

La commune de Champ sur Drac peut percevoir des dons de particuliers et/ou de professionnels. Ces sommes seront encaissées sur le budget communal à l'**article comptable 77713 : Libéralités reçues**.

Sylvie CHABANY propose au conseil de valider cette proposition.

LE CONSEIL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

APPROUVE les tarifs ci-après :

Cross de 7 Km	7.00 € (chèque, paiement en ligne)
	9.00 € (espèces, chèque)

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 038-213800717-20230403-D230403_13-DE

S²LOW

Cross de 12 Km	12.00 € (chèque, paiement en ligne) 14.00 € (espèces, chèque)
Randonnée pédestre	6.00 € (chèque, paiement en ligne) 8.00 € (espèces, chèque)
Randonnée enfant	2.00 € (chèque, paiement en ligne) 4.00 € (espèces, chèque)

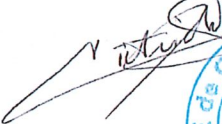
Le jour de la course, les tarifs sont majorés de 2 €.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 04 avril 2023

Le Maire,
Francis DIETRICH



Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de sa télétransmission en préfecture
et de sa publication ou notification

